

COVID-19 : LA CDC & LE CIAS DU FRONSADAIS VOUS INFORME !

Nous sommes confrontés à une situation sanitaire inédite qui nous a amenés à adapter l'organisation de nos équipes afin de protéger la santé de nos agents et de contribuer à lutter contre la propagation du virus. La mise en œuvre de ces mesures vise à maintenir l'activité des services publics prioritaires relatifs aux compétences de la Communauté de Communes et du CIAS du Fronsadais, à assurer la sécurité de nos collaborateurs grâce au respect d'un certain nombre de mesures d'hygiène et de sécurité, destinées à prévenir et à circonscrire la diffusion de la pandémie.

Dans ce contexte, les agents administratifs de la Communauté de Communes (CDC), du Centre Intercommunal d'Action Social (CIAS) et de l'Office de Tourisme du Fronsadais, se sont déployés en télétravail pour assurer les services supports indispensables au bon fonctionnement des services publics prioritaires.

Ainsi, les services de paie des agents, l'engagement des dépenses et le règlement des factures sont assurés par le biais du télétravail, complétés par le maintien du standard téléphonique et d'une permanence physique pour l'enregistrement des actes au sein de la Maison des Services Communautaires.

Nous vous invitons donc à vous connecter sur notre site Internet www.cdc-fronsadais.com pour consulter les services publics qui continuent de fonctionner selon des modalités adaptées.

1) SERVICE ENFANCE - JEUNESSE

Suite aux recommandations du gouvernement afin de lutter contre la propagation du Covid-19, le service Enfance et Jeunesse de la Communauté de Communes du Fronsadais ferme tous ses établissements recevant des mineurs jusqu'à nouvel ordre à l'exception des enfants de moins de 16 ans dont les parents sont des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire.

De ce fait, la Communauté de Communes du Fronsadais est en capacité d'accueillir les enfants des personnels essentiels à la crise conformément à la liste suivante :

- Tout personnel travaillant en établissements de santé publics/privés : hôpitaux, cliniques, SSR, HAD, centres de santé ;
- Tout personnel travaillant en établissements médico-sociaux pour personnes âgées et personnes handicapées : maisons de retraite, EHPAD, USLD, foyers autonomie, IME, MAS, FAM, SSIAD ;
- Les professionnels de santé et médico-sociaux de ville : médecins, infirmiers, pharmaciens, sages-femmes, aides-soignants, transporteurs sanitaires, biologistes, auxiliaires de vie pour personnes âgées et handicapées ;
- Les personnels chargés de la gestion de l'épidémie des agences régionales de santé (ARS) des préfectures et ceux affectés à l'équipe nationale de gestion de la crise.

La collectivité s'engage à appliquer pendant l'accueil les consignes sanitaires gouvernementales.



Fronsadais

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Tél. 05.57.84.40.18 - Fax. 05.57.84.48.11

Maison des Services Communautaires

1 Avenue Charles de Gaulle

33240 Saint-Germain-de-la-Rivière

www.cdc-fronsadais.com



L'accueil est réalisé dans le strict respect des gestes barrières et des recommandations sanitaires, à savoir :

- Le nettoyage approfondi des locaux préalablement à l'ouverture de l'établissement ;
- La présence de savon en quantité suffisante pour les enfants et de gel hydro alcoolique ou de savons pour les personnels ;
- Privilégier l'organisation des activités par petits groupes de 8 à 10 enfants maximum, y compris lorsqu'elles ont lieu à l'extérieur.

MODALITES DE PRISE EN CHARGE DES ENFANTS :

- **Pour les 0-3 ans**, actuellement la Communauté de Communes du Fronsadais, en accord avec la Poussinière (qui gère les deux crèches du territoire) ne propose pas d'accueil collectif mais dispose de solutions comme la garde individualisée, les assistantes maternelles et MAM.
- **Pour les accueils périscolaires**, deux sont fonctionnels :

La Lande de Fronsac :

LUNDI-MARDI-JEUDI-VENDREDI :

La garderie du matin sera assurée de 7H à 9H

Le repas (pause méridienne) de 12H à 13H30

La garderie du soir de 16H15 à 18H30 (goûter non fourni)

Les places sont limitées à 10 enfants en maternelle et 10 enfants en primaire

Galgon :

LUNDI-MARDI-JEUDI-VENDREDI :

De 7h30 à 8h45 et de 15h45 à 19h00

Ainsi que la pause méridienne

Lugon :

3 jours par semaine (adapté par rapport aux demandes des soignants)

L'accueil sur le temps méridien (12h00-13h30) est assuré par la municipalité

L'accueil de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 15h00 est assuré par un enseignant

- **Pour les accueils collectifs de mineurs (ACM) / ALSH**, ils restent fermés jusqu'à nouvel ordre.

INSCRIPTIONS DES VACANCES DE PRINTEMPS :

Etant donné que nous n'avons actuellement pas de date précise de fin de confinement, nous maintenons les inscriptions pour les vacances de printemps via le Portail Famille ou sur réservation via le formulaire papier/mail.

Tous les agents du service sont mobilisés pour envisager l'organisation et les échéances des prochains jours. Nous vous tiendrons informés de l'évolution de la situation.

Pour toute question, n'hésitez pas à nous écrire à l'adresse suivante :

jeunesse@cdc-fronsadais.com



Fronsadais

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Tél. 05.57.84.40.18 - Fax. 05.57.84.48.11

Maison des Services Communautaires

1 Avenue Charles de Gaulle

33240 Saint-Germain-de-la-Rivière

www.cdc-fronsadais.com



2) CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CIAS)

- Service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) : continuité de service pour les actes essentiels de la vie quotidienne pour les bénéficiaires isolés (aide à la toilette, au lever/coucher, hygiène de l'élimination, préparation et aide à la prise de repas, transfert, sécurité en cas d'absence d'aidant, aide aux courses).
Nous avons pris la décision de supprimer toutes les prestations d'entretien et non vitales pour limiter la propagation du virus chez les bénéficiaires du service.
- Service de portage de repas : continuité de service et livraison des repas dans le respect des règles de protection.
RAPPEL : le portage de repas peut être mis en place de façon temporaire, pendant la période de confinement selon les mêmes modalités qu'habituellement (Cf. plaquette d'information disponible dans les documents à télécharger en bas de page).

Attention, compte tenu de la crise sanitaire exceptionnelle, les menus commandés sont susceptibles d'être modifiés.

- Service de transport à la demande : continuité de service pour les demandes de transports pour des courses de première nécessité et l'accompagnement vers des rendez-vous médicaux. La réservation se fait toujours au : 0 974 500 033.
- A titre d'information, 1300 masques ont été commandés auprès du Département et 840 masques auprès de l'ARS. Nous devrions les récupérer en fin de semaine mais nous ne savons pas si nous aurons la totalité des commandes. De plus, 20 litres de gel hydroalcoolique ont été commandés auprès de la distillerie de Coutras mais actuellement nous ne connaissons pas la date de livraison.

Nous mettons également en place une cellule d'écoute et d'accompagnement afin de soutenir nos agents de terrain qui continuent d'exercer dans ce contexte de crise sanitaire.

Pour toutes questions, vous pouvez contacter le : 05.57.84.07.09. La plateforme téléphonique d'accueil prendra le message et le transmettra aux agents administratifs du CIAS qui assurent la continuité de service du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 14h à 17h.

3) OFFICE DE TOURISME

Pour ceux qui habitent le territoire ou qui sont en contact avec les administrés, nous avons répertorié sur le site de l'Office de Tourisme les commerces encore ouverts en cette période de confinement : www.tourisme-fronsadais.com.

Il est vrai que cette information qui est réactualisée chaque lundi par Nelly Barat, relève plus de l'économie locale que du tourisme, mais en cette période de confinement, tous les réseaux de communication sont les bienvenus.



Fronsadais

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Tél. 05.57.84.40.18 - Fax. 05.57.84.48.11

Maison des Services Communautaires

1 Avenue Charles de Gaulle

33240 Saint-Germain-de-la-Rivière

www.cdc-fronsadais.com



La bonne nouvelle, c'est que chaque commerce contacté par l'Office de tourisme du Fronsadais a relaté avoir mis en place des mesures spécifiques telles que : nombre d'entrées limitées, voir accueil en extérieur, mise en place de plexiglas pour protéger les personnels de caisse, marquage au sol, port de masque et gants (seule l'opticienne de Galgon a dû fermer au public, alors qu'elle n'y était pas contrainte, faute de masque.)

Aucun problème de ravitaillement, sauf pour la poissonnerie du Super U de Galgon qui a dû fermer ce rayon dès ce samedi.

Le commerçant "Au goût des saisons" à Fronsac connaît quelques difficultés à écouler sa marchandise de primeur qui lui est fournie en direct par des producteurs.

Il va être envoyé un email à tous les contacts de l'Office de tourisme (partenaires + abonnés newsletter + mairies) pour leur signaler l'existence de cette page et les inviter à partager les informations communicables relatives aux commerces ou services qui ne sont pas encore répertoriés dans ce support de communication.

Depuis mardi, les marchés en plein air sont interdits, sont concernés celui de Saint-Germain-de-la-Rivière qui réfléchit à la mise en place d'un drive et celui de Galgon qui a demandé une dérogation à la Sous-préfecture de Libourne.

Les restaurants sont fermés et les producteurs tentent de s'organiser et proposent la livraison à domicile.

En Fronsadais, certaines initiatives ont vu le jour et sont répertoriées sur la page de l'Office de Tourisme (producteurs mais aussi tous ceux qui proposent la livraison à domicile).

Cependant, il y a d'autres initiatives sur les territoires voisins qui pourraient intéresser nos administrés qui ne sont pas confinés aux limites administratives du Fronsadais :

<https://lemarchechezmoi.fr> : producteurs du Fronsadais et commerçants du Libournais proposent la livraison de Libourne à Saint André de Cubzac.

Sous l'égide de la région, une plateforme pour les producteurs de la nouvelle-aquitaine va ouvrir et les commerçants pourront commander leur livraison à partir du 31 mars sur le site suivant : <https://produits-locaux-nouvelle-aquitaine.fr>

Certains produits locaux sont à retirer directement sur les propriétés :

<http://www.producteurs-haute-gironde.fr/index.php/produits-producteurs-haute-gironde/carte-producteurs-haute-gironde>

Il y a sûrement des initiatives d'entraide et de solidarité dans nos communes que nous devons recueillir mais depuis dimanche, une plateforme de mobilisation citoyenne a été mise en place par le gouvernement : <https://covid19.reserve-civique.gouv.fr> (initialement : jeveuxaider.gouv.fr). Cet espace d'engagement permet aux structures publiques de proposer des missions aux citoyens désireux de se porter volontaires : aide alimentaire d'urgence pour les plus démunis ; garde exceptionnelle d'enfants ; maintien du lien social avec les personnes fragiles isolées par téléphone, visio ... solidarité de proximité comme profiter d'aller faire ses courses pour faire celles du voisin.



Fronsadais

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Tél. 05.57.84.40.18 - Fax. 05.57.84.48.11

Maison des Services Communautaires

1 Avenue Charles de Gaulle

33240 Saint-Germain-de-la-Rivière

www.cdc-fronsadais.com



4) CULTURE

PROJET NINO ET LES REVES VOLES POUR 10 CLASSES DE CP- CE1 :

Nouvelles dates pour le projet « Nino et les rêves volés » sous réserve de la date de sortie du confinement.

- **Mercredi 13 mai de 09h00 à 12h00** : Temps de sensibilisation - formation avec Michel BOURDOT conseiller pédagogique à la DSDEN et Lili DIEU, coordinatrice de la médiation culturelle du Krakatoa
- **Du 14 mai au 8 juin** : Ateliers de médiation autour du spectacle (½ journée par classe)
- **Jeudi 18 juin à 14h00** : Représentation du spectacle musical « Nino et les rêves volés » à La lande de Fronsac (Spectacle 50 minutes + bord de scène 20 minutes) Salle OBISPO, La Lande de Fronsac

PROJET CHORALE ET MUSIQUE AVEC LE GROUPE BAMBINO STYLE AVEC L'ALSH DE LA LANDE DE FRONSAC : *(en attente)*

- **Ateliers de Pratique artistique** pendant 6 mercredis entre le 6 mai et le 10 juin 2020 En vue de la création d'une Chorale
- **Représentation Tout Public du spectacle « Dansons dans la cuisine », le vendredi 12 juin 2020 à 19h00, Salle de Villegouge**

1ere partie : enfants de l'atelier chorale (une ou deux chansons) + Groupe « Bambino Style »

PROJETS ARTS VISUELS DANSE EN LIEN AVEC CONFLUENT D'ARTS : *(en attente)*

Interventions de Constance Malaquin et Anne Laure Buffetaud dans les classes des 5 communes autour du festival prévues du 19 au 31 mars *(annulées)*

(En attente de la date de fin du confinement pour les interventions de mai - juin)

PROJET DRAC / BD JARDINS AVEC LA BIBLIOTHEQUE DE LUGON ET LES ECOLES DE LUGON ET SAINT GERMAIN DE LA RIVIERE : *(en attente)*

(En attente de la date de fin du confinement pour les interventions de mai)

PROJET COLLECTIF MASCARET : *(report en 2021)*

5) VOIRIE

Le service Voirie est momentanément interrompu mais il reste toutefois en astreinte pour les urgences éventuelles. De plus, le chantier du bâtiment technique situé à Fronsac est à l'arrêt.



Fronsadais

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Tél. 05.57.84.40.18 - Fax. 05.57.84.48.11

Maison des Services Communautaires

1 Avenue Charles de Gaulle

33240 Saint-Germain-de-la-Rivière

www.cdc-fronsadais.com



Les bâtiments suivants sont actuellement fermés jusqu'à nouvel ordre :

- **ACM / ALSH de La Lande de Fronsac et Galgon**
- **Office de Tourisme du Fronsadais**
- **Salle Polyvalente de la Maison des Services Communautaires**
- **Marché Alimentaire de Saint-Germain-de-la-Rivière**

6) INFORMATIONS JURIDIQUES

Pour rappel, actuellement les échéances électorales à venir sont les suivantes :

- Entre le 10 et le 23 mai remise d'un rapport sur la situation sanitaire du pays.
- Entre la fin mai - et juin, tenu des séances d'installation des conseils communaux.
- Dans les 3 semaines suivantes, tenues des assemblées d'installation des conseils communautaires.

Au vu de ces éléments, il apparaît que l'installation de notre conseil communautaire ne pourra se faire qu'au mois de juin au plus tôt.

Il est à noter que jusqu'à la date d'entrée en fonction des nouveaux conseils municipaux, la présidente et les vice-présidents sont maintenus dans leurs fonctions et conservent les délégations de pouvoir accordées par le conseil communautaire.

Pour l'organisation de la continuité de vos services publics locaux dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, se référer à la note de recommandation du 21 mars 2020 de Madame Jacqueline GOURAULT, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les Collectivités territoriales et de Monsieur Sébastien LECORNU, ministre en charge des Collectivités territoriales.

Par ailleurs, la Communauté de Communes du Fronsadais soutient les acteurs économiques du territoire et s'engage à relayer toute information concernant la vie locale.

1) MARCHE ALIMENTAIRE DU FRONSADAIS

Au vu de la crise sanitaire que nous subissons, le marché alimentaire de Saint-Germain-de-la-Rivière est fermé pour une durée indéterminée.

Toutefois, pour permettre à chacun de respecter le confinement imposé par le gouvernement, un collectif de commerçants du Libournais et du Fronsadais a mis en place un site internet : www.lemarchechezmoi.fr afin de faciliter la vie de tous et préserver le commerce de proximité. Actuellement la livraison à domicile est à l'étude et la livraison sous forme de Drive serait la solution privilégiée.

Conscient de la gravité de la situation, tous les artisans, producteurs ou revendeurs, s'engagent à utiliser masque ou foulard, gants et produit désinfectant.

2) SMIVAL : COLLECTE DES DECHETS

Depuis le 20 mars et jusqu'à nouvel ordre : suspension des collectes d'emballages (bacs jaunes).



Fronsadais

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Tél. 05.57.84.40.18 - Fax. 05.57.84.48.11

Maison des Services Communautaires

1 Avenue Charles de Gaulle

33240 Saint-Germain-de-la-Rivière

www.cdc-fronsadais.com



Il est demandé aux habitants de conserver leurs emballages, papier, carton à leur domicile. Ces déchets peuvent être stockés plusieurs semaines, sans aucun risque de salubrité.

Depuis le jeudi 19 mars et jusqu'à nouvel ordre, des réductions de fréquence de collecte sont appliquées sur Libourne (Bastide, gare et Montaudon), Blaye (hyper-centre) et Bourg (centre).

LE PÔLE RECYCLAGE :

Fermeture totale de tous les Pôles Recyclage (déchetteries), y compris pour les professionnels. Le déplacement des habitants vers les Pôles Recyclage n'est pas un déplacement considéré comme essentiel, car ces types de déchets peuvent être conservés ou traités autrement. Cette décision a pris effet le mercredi 18 mars et ce, jusqu'à nouvel ordre.

LES AUTRES SERVICES :

Suspension de l'accueil physique sur les Pôles Environnement de Saint-Denis-de-Pile et de Saint-Girons-d'Aiguevives. Suspension, également, du service de livraison des bacs à domicile.

La Communauté de Communes du Fronsadais tient à remercier l'ensemble des agents mobilisés pour la continuité des services publics et félicite l'engagement des personnels indispensables à la lutte contre cette crise sanitaire.

Informations Covid-19 : N° Vert 0.800.130.000

Soutien psychologique Covid-19 : N° Vert : 0.800.13.00.00

Communauté de Communes du Fronsadais : 05.57.84.40.18

Service Enfance – Jeunesse : 05.57.84.07.08

Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) : 05.57.84.07.09

Office de tourisme : contact@tourisme-fronsadais.com

Réservation transport à la demande : 0.974.500.033

Toutes ces informations sont à retrouver dans la rubrique « Covid-19 & Actualités » de notre site internet : www.cdc-fronsadais.com .



Fronsadais

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Tél. 05.57.84.40.18 - Fax. 05.57.84.48.11

Maison des Services Communautaires

1 Avenue Charles de Gaulle

33240 Saint-Germain-de-la-Rivière

www.cdc-fronsadais.com

